

Bibliothèque anarchiste

Le Local

Anonyme

Anonyme
Le Local
4 septembre 2026

extrait le 4 septembre 2026 de l'original

bibliotheque-anarchiste.com

4 septembre 2026

Table des matières

Le Local, c'est quoi?	3
Un espace d'auto-organisation anarchiste	3

— Agenda en ligne

Le Local, c'est quoi ?

Un lieu qui accueille :

- **Des Causeries** : des discussions avec ou sans présentation préalable autour de textes, de films ou de documentaires (ciné-pirate), de thèmes, d'une actualité sociale ou d'expériences présentes ou passées.
- **Un infokiosque** où l'on trouve tout un tas de brochures, revues, textes et bouquins anarchistes, féministes, anticapitalistes, de résistances pratiques en diffusion directe à prix libre.
- **La BLOB (Bibliothèque Libertaire Ouverte au Public)** , qui vise à appuyer tant dans son fonctionnement que dans son contenu les mouvements anti-autoritaires et les luttes sociales qui s'opposent au monde d'exploitation et de dominations dans lequel nous sommes plongé.es, mais également à enrichir la culture et la réflexion des individualités qui ce monde révolte.
- **Des groupes, des collectifs, des réunions** de manière régulière ou épisodique sur des bases anticapitalistes et antiautoritaires. Si vous vous sentez être sur ces bases, en accord avec notre charte lisible au verso, n'hésitez pas à proposer d'organiser des activités au local !

Un espace d'auto-organisation anarchiste

Une Assemblée Générale du Local se tient une fois par mois pour organiser la vie du lieu mais également échanger et coordonner des interventions communes ou par affinités sur

des luttes (luttes sociales, anti-JO 2030, contre les prisons...). Des militant.e.s s'associent ainsi pour organiser de l'entraide avec des exilé.e.s et intervenir dans les luttes contre les frontières, pour combattre le système carcéral, la ville-sécuritaire, pour pousser à l'auto-organisation autonome, l'action directe et porter un point de vue anarchiste dans les luttes sociales.

L'entraide 05 : c'est l'association qui permet l'assurance mensuelle du Local auquel il faut adhérer, à prix libre, afin de pouvoir l'utiliser.

Permanences le mardi de 11h à 13h, le mercredi 18-20h et le samedi 12h-15, le local peut aussi être ouvert hors de ses horaires quand un.e militant.e en a l'occasion.